



ACTUALITÉ POLITIQUE

Message du Président de la FNSPF pour la JNSP

Retrouvez en pièce jointe l'intégralité du message adressé par le Colonel Grégory Allione, président de la FNSPF et de l'ODP, aux sapeurs-pompiers de France à l'occasion de la prochaine Journée nationale des sapeurs-pompiers le samedi 12 septembre 2020.

Projet de décret diverses dispositions relatives aux SP

La FNSPF a été consultée par la direction des sapeurs-pompiers sur un projet de décret, dans sa treizième version, modifiant plusieurs dispositions relatives aux sapeurs-pompiers, dans la perspective d'une saisine annoncée des instances consultatives (CNEN, CNSIS et CSFPT) fin septembre ou début octobre.

Du fait de la lourdeur de ses impacts pour les sapeurs-pompiers de toutes catégories et de tous grades (SPP, SPV, SSSM, ESD) et des vives inquiétudes soulevées par plusieurs de ses dispositions, la FNSPF demande à la DGSCGC le retrait en l'état de ce projet de décret de l'ordre du jour de la prochaine CNSIS et le report de la saisine des instances consultatives, le temps nécessaire à une véritable concertation.

Retrouvez en pièce jointe la synthèse des observations de la FNSPF issues des travaux de ses commissions catégorielles.

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

Suppression de la taxe forfaitaire

La taxe forfaitaire de 10 € due par tout employeur (dont les UDSP) pour la conclusion de chaque contrat à durée déterminée dit d'usage est supprimée à compter du 1^{er} juillet 2020.

Source : Article 54, LOI n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020

Règles de fonctionnement des associations adaptées en raison de la situation sanitaire : applicables jusqu'au 30 novembre 2020

Par mail du 08 juin dernier, un certain nombre de précisions vous avait été apporté par la FNSPF s'agissant des règles particulières, prises en raison de la situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, en matière de convocation, d'information, de participation et de délibération des assemblées des associations notamment.

Suite à une récente modification, ces adaptations peuvent s'appliquer jusqu'au 30 novembre 2020.

Sources :

Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19

[Version en vigueur](#)

Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 (Article 13 [En savoir plus sur cet article...](#))

[Version en vigueur](#)

Terroirs Engagés : Valorisez les SPV artisans, commerçants, producteurs, professions libérales de votre délégation !



Suite au dernier message de Claude VIDAL vous informant de la valorisation du dispositif Terroirs Engagés au Congrès national à Marseille du 14 au 17 octobre prochain, un espace important leur sera dédié sur le stand des sapeurs-pompiers de France.

Si dans votre délégation il y a des SPV inscrits dans ce dispositif, disponibles pour animer le stand sur des séquences de 45 minutes, merci de leur communiquer ce lien afin qu'ils puissent s'inscrire : [Inscription pour le stand Terroirs Engagés CNSPF 2020](#)

Marseille 2020 : réservez le créneau de votre remise de chèque à l'ODP

Pour rappel, vous pouvez d'ores et déjà nous indiquer sur quelle demi-journée vous souhaiteriez faire une remise de chèque sur le stand fédéral [en cliquant ici](#).

A vos agendas !

MNSPF : Un challenge connecté "pompiers", ça vous tente ?



Vous êtes sapeur-pompier, PATS, vétérans et vous aimez les défis en équipe ? Nous vous invitons à faire un tour du monde pompier en 21 jours ! C'est simple, gratuit, compatible avec les règles sanitaires et donc bon pour la santé à tous points de vue !

Il suffit d'avoir un smartphone, télécharger l'application Kiplin et constituer votre équipe. Pour tout savoir, [cliquez ici](#).

Œuvre des pupilles : dotation d'ordinateurs



Jusqu'à présent, la dotation d'ordinateurs était attribuée en fonction de la scolarité (entrée au collège, au lycée, puis en études supérieures avec l'attribution d'une liseuse pour ceux qui entraînent en primaire).

Lors de la rentrée 2019/2020, les conditions ont évolué, afin de permettre une distribution plus rapide (ne pas attendre de connaître la classe suivie), donc à

6 ans, 11 ans, 15 ans et 18 ans.

Suite au confinement et aux difficultés que certains ont rencontrées pour suivre les cours à distance, il a été décidé, pour cette rentrée scolaire 2020/2021 :

- D'attribuer un ordinateur portable à tout pupille scolarisé, du CP jusqu'aux études supérieures (envoi direct aux familles),
- De renouveler cette dotation tous les 4 ans,
- D'attribuer chaque année un portable à tout nouveau pupille scolarisé (envoi aux PUD pour remise officielle).

Cela représente pour cette année 344 ordinateurs avec un choix d'un matériel de qualité pouvant durer 4 ans.

Les ordinateurs seront livrés le 15 septembre directement exceptionnellement en raison du COVID.

TOUR DE FRANCE



La deuxième semaine du Tour de France est déjà entamée pour les coureurs mais aussi pour nos équipes de la caravane et zone technique. Si la caravane connaît toujours un vif succès auprès du public sur le bord des routes, la zone technique constitue un appui essentiel à l'organisation de la plus grande épreuve cycliste au monde.

En se relayant sur le montage et démontage des zones de départ et d'arrivée, les 6 sapeurs-pompiers placés sous la tutelle de Patrick Bressand, contribue à la sécurisation du site, de ses monteurs et des personnes accréditées dans cette zone devenue une véritable bulle sanitaire face aux circonstances sanitaires.



La caravane du Tour poursuit toujours son parcours à bord des véhicules Renault prêtés par la branche professionnelle Pro+ de la marque au losange, et ornés de casques MSA bleu-blanc-rouge. 2 Koleos, 2 Captur et 1 Kadjar permettent d'acheminer les sapeurs-pompiers du Tour à chaque point d'étape. Renault et MSA font partie du Club des partenaires des sapeurs-pompiers du Tour.

Cette participation des sapeurs-pompiers au sein du Tour est une réussite grâce à la contribution des unions départementales traversées par le parcours et qui permettent leur accueil dans des conditions exceptionnelles et conviviales.

AVANTAGES ADHÉRENTS



IDU et la FNSPF sont partenaires pour l'amélioration de la prise en charge des victimes. Le QR code « IDUtag » imprimé sur un autocollant à placer sur les objets du quotidien (portable, casque...), permet aux services de secours d'accéder à l'identité d'une victime et à ses données médicales préalablement enregistrées sur une plateforme sécurisée, ceci via l'application sur tablette IDUalert interfacée avec les éditeurs de fiches bilans. IDUalert prévient également les proches de la victime lors de sa prise en charge, par e-mail et SMS.

Dans le cadre de son partenariat avec la Fédération, IDU offre l'abonnement gratuit au service IDU pour tous les adhérents au réseau fédéral des SDIS ayant signé une convention de partenariat avec IDU.

Les SDIS suivants ont déjà signé avec IDU : 60, 80, 29, 77, 05, 70, 32, 51, 86, 14, 49, 18, 95, 82.

Les départements où la signature est en cours : 76, 10, 08, 38.

Pour en bénéficier, l'inscription se fait très simplement au moyen d'un portail dédié créé pour chaque SDIS partenaire. Pour obtenir le lien vers le portail de votre SDIS contactez anne@idutag.fr.

FORMATION

Lancement de la démarche « Qualité des organismes de formation »

Nous vous invitons à débiter dès à présent la démarche de certification, afin de ne pas rencontrer de difficultés pour disposer d'un créneau avec un auditeur. La certification réalisée en 2020 est valable quatre ans (à partir de 2021, la validité est limitée à trois ans).

La convention avec l'organisme certificateur « I.Cert » vous permet de bénéficier de conditions de réalisation et de facturation préférentielles (cf : lettre actu n° 163 du 20 août 2020).

Afin de nous permettre d'assurer un suivi national en lien avec l'organisme « I. Cert », nous vous invitons à nous informer de votre démarche et de la date prévisionnelle de l'audit de votre UDSP.

CALENDRIER

SEPTEMBRE

29/08 au
20/09

Tour de France

12

Journée nationale des sapeurs-pompiers

- 16 **Conseil d'administration** de l'ODP (Paris – 75)
17 **Conseil d'administration** de la FNSPF (Paris – 75)
18 **Conseil d'administration de la MNSPF** (Colomiers – 31)
30 **CNSIS** (Paris -75)
Réunion de travail préparatoire au congrès national entre le Président et le cabinet du Président de la République (Paris – 75)

OCTOBRE

- 14 au 17 **127^{ème} Congrès national** des sapeurs-pompiers de France (Marseille – 13)
14 **Assemblée Générale MNSPF** (Marseille – 13)
16 **Assemblée Générale ODP** (Marseille – 13)
17 **Assemblée Générale FNSPF** (Marseille – 13)

NOVEMBRE

- 18 **Cérémonie de remise des primes d'installation aux pupilles** (Paris – 75)

DECEMBRE

- 2 **Cérémonie de remise des prix Giacinto Accornero** en partenariat avec la Fondation de France (Paris – 75)
4 et 5 **Téléthon**

Retrouvez le calendrier fédéral sur [l'espace restreint des unions](#)
Et toutes les manifestations sur l'agenda de pompiers.fr



 **Suivez l'actualité politique et associative sur internet et les réseaux sociaux :**
 www.pompiers.fr [@PompiersFR](https://twitter.com/PompiersFR) et [@AllioneFNSPF](https://twitter.com/AllioneFNSPF) [/fnspf](https://www.facebook.com/fnspf)

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, Maison des sapeurs-pompiers de France, 32 rue Bréguet, 75011 Paris
Tel : 01 49 23 18 18 - Fax : 01 49 23 18 19